

dit : Voilà votre mère, nous apprend que Marie n'est pas seulement donnée pour mère à Jean, mais encore à toute l'Église, mais à tous les pécheurs... » (1).

Veut-on maintenant savoir ce qu'ont pensé les théologiens ? Je dirais volontiers, s'il ne s'agissait que de ceux d'aujourd'hui, j'entends de ceux qui n'ont pas cru devoir se taire sur les grandeurs de la mère, en écrivant sur l'Incarnation du Fils : ouvrez leurs œuvres, et dites-moi quel est celui qui ne nous voit pas tous, dans la personne de Jean, recevant à la croix la Mère de Jésus pour notre propre mère (2). Mais ce n'est pas seulement à l'heure présente que les théologiens ont commencé d'apporter leur suffrage à l'interprétation traditionnelle. Dans les siècles précédents, vous leur trouverez de nombreux devanciers, tels que les Pères de Rhodes et Théophile Raynaud pour la Compagnie de Jésus, Contenson chez les Frères Prêcheurs, Novati, des Clercs réguliers, Abelly, docteur de Sorbonne, Sedlmayer parmi les religieux bénédictins. Plus haut, encore, avant même la pleine apparition de la Scolastique, des hommes dont les ouvrages attestent une science sacrée peu commune, ont tenu le même sentiment. Nommons entre autres l'abbé Gerhohe, savant chanoine régulier de Saint-Augustin : « Parmi toutes les épouses du Christ, la bienheureuse Vierge Marie tient la première place et la conservera toujours... N'est-elle pas, après le Christ son Fils, à la base de la sainte Église, en sa qualité de Mère des Apôtres, de ces Apôtres à l'un desquels il fut dit : Voici votre mère ? Or, ce que Jésus-Christ dit à l'un d'eux, il pouvait le dire

(1) Ludolph. Carthusian, *Vita J.-Christi*, II P., c. 63, n° 35.

(2) Lisez, en particulier, les Pères L. Billot, Ch. Pesch, H. Harter, etc.

à tous les saints Apôtres, pères de l'Église nouvelle Et, parce que le Christ a prié pour que tous ceux qui devaient croire en lui par leur parole (1) devinssent un. C'est donc à tous les fidèles qui de tout cœur aiment le Christ qu'appartient ce qui fut dit au plus aimé parmi les fidèles du Christ. Tous, en effet, cette bienheureuse mère les engendra debout près de la croix... Ce n'est donc pas une vaine confiance qui nous porte, non seulement à lui dire : Salut, étoile de la mer, auguste Mère de Dieu ; mais encore à crier vers elle : *Monstra te esse matrem*, montrez que vous êtes notre mère. N'a-t-elle pas une double maternité : l'une pour avoir engendré l'Unique sans douleurs ; l'autre par laquelle elle enfanta pour elle-même et pour cet Unique un grand nombre de fils, au milieu d'incroyables angoisses et de mortelles tristesses » (2) ?

C'est, après l'abbé Gerhohe, l'auteur du traité sur la Conception de la bienheureuse Vierge Marie, qui, s'il n'est pas saint Anselme, comme on a lieu de le croire, est presque son contemporain. Il s'adresse à la Mère de Dieu, sous forme de prière : « O Notre Dame, si votre Fils est devenu par vous notre frère, n'avez-vous pas vous-même été faite par lui notre mère ? En effet, n'a-t-il pas dit à Jean, alors que lui-même subissait pour nous la mort de la croix ; mais à Jean qui nous comprenait tous dans sa personne, *Joanni nec aliud quam nos in natura suae conditionis habenti* : Voilà votre mère ? O pécheur, réjouis-toi ; tressaille d'allégresse. Tu n'as plus sujet de désespérer ni de trembler : ton jugement, ta sentence est

(1) Joan., xvii, 25.

(2) Gerhohe, praepositi Reicherspergensis O. Can. R. S. Aug. *De gloria et honore Filii hominis*, c. 10, n. 1, sq. P. L. cxciv, 1105.

aux mains de ton frère et de ta mère. Donc, ne ferme pas l'oreille de ton cœur à leurs conseils » (1).

La théologie des simples fidèles est le catéchisme. Ici, tout doit être élémentaire, substantiel, aussi dégagé des points controversés que des plus hautes spéculations. Si donc l'interprétation que nous voulons établir est entrée jusque dans le catéchisme, il faut qu'elle soit tenue pour bien claire et bien certaine. Or, on l'y trouve, et fréquemment. C'est de nos jours que s'est vulgarisée cette introduction, mais elle a des précédents. Je ne parlerai que pour mémoire du catéchisme si généralement estimé du P. Bougeant (2). J'aime mieux attirer l'attention sur un autre catéchisme à qui les attaches de son auteur avec les Jansénistes, c'est-à-dire avec des hommes trop portés à diminuer le culte de la Mère de Dieu, donneront plus d'autorité dans la question présente. Or, voilà ce que je lis dans le catéchisme communément appelé de Montpellier : « Par ces paroles (Voici votre fils), le Christ paraît avoir désigné tous les chrétiens qui doivent tenir la Vierge Marie pour mère, puisqu'ils ont Jésus son Fils pour frère » (3).

Aborderons-nous maintenant les œuvres ascétiques : méditations sur les mystères de Notre Seigneur ; considérations sur le Rosaire ; ouvrages spéciaux sur la bienheureuse Vierge, ses grandeurs, son culte ; histoires où l'on raconte sa vie ; sermons composés

(1) *Tractat de Concept. B. Mariae*, n. 33. P. L. CLIX, 315.

(2) Bougeant. *Exposition de la doctrine chrét.* 1^o P., s. 2, c. 17. t. I, p. 148 (édit. Carayon). Cf. Gridel. *Explic. du catéch.*, t. II, 12^o soirée, p. 152.

(3) *Institut. cath. per modum Catechismi*, s. 2, § 16 (auctore F.-A. Pouget). t. I, p. 414 (Nemausi, 1765). Cf. *Institutions génér. en forme de catéch.*, t. I, p. 247 (Avignon, 1851).

pour chacune de ses fêtes et chacun de ses privilèges de grâce et de gloire? Il y aurait là, même à nous en tenir au point particulier qui nous occupe, matière à des volumes. Encore une fois, je ne veux ni ne peux faire comparaître tant de témoins devant mes lecteurs. Pourtant, ce sera, je l'espère, une consolation pour plusieurs d'apprendre encore ici que le Jansénisme n'a pu ni faire oublier la maternité spirituelle de Marie, ni même en méconnaître la divine promulgation. C'est pourquoi, me taisant sur les autres, je donnerai la parole à deux de ses amis les plus en vue.

Le premier sera le directeur attitré de Port-Royal, M. Singlin. Après avoir exalté l'obéissance incomparable de Marie, offrant à Dieu comme victime le Fils qu'elle avait mérité par sa foi de concevoir en ses chastes flancs, Singlin continue : « Jésus donc, voyant sa mère et le disciple qu'il aimait, auprès de sa croix, il dit à sa mère : Femme, voilà votre fils. Et il dit au disciple : Voilà votre mère. Il semble par ces paroles que Jésus-Christ a voulu récompenser la charité avec laquelle la Sainte Vierge l'a offert volontairement sur la croix pour le salut des hommes. Car saint Jean, tenant en ce lieu la place de tous les fidèles chrétiens, lorsque Jésus-Christ le lui a donné pour fils, il lui donna en sa personne tous les fidèles ; et lorsqu'il la donne pour mère à saint Jean, il oblige tous les fidèles chrétiens à la reconnaître pour mère.

« Ainsi comme Jésus-Christ, en donnant sa vie pour la rédemption du monde, est devenu par sa mort le père de tous les fidèles, selon la parole du prophète : S'il donne sa vie pour l'expiation du péché, il verra sortir de lui une longue suite d'enfants (1) ; de même

(1) Isa., LII, 20.

la Vierge, ayant offert en esprit ce même Fils pour les péchés des hommes, a mérité de devenir la mère de ces mêmes enfants de Jésus-Christ qui naîtront dans l'Église jusqu'à la fin des siècles.

« Ce doit être là le fondement de notre dévotion envers la Sainte Vierge. Nous devons considérer que Jésus-Christ nous a donnés à elle pour être ses enfants: *Mulier, ecce filius tuus*; et qu'il nous l'a donnée pour être notre mère: *Ecce mater tua* » (1).

Ailleurs, reprenant le même sujet pour montrer comment la Sainte Vierge, étant la mère commune des fidèles et de l'Église, remplit sa mission de mère, il fait cette observation remarquable. « Quoique ç'ait été une gloire particulière à saint Jean, et une récompense de ce grand amour que Jésus-Christ lui portait et qu'il portait à Jésus-Christ, d'avoir été donné à la Vierge pour être son fils; néanmoins, comme toutes les actions du Fils de Dieu ont été mystérieuses, et *une figure* de ce qui devait arriver dans son Église, il est sans doute que saint Jean a été alors donné à la Vierge pour lui tenir lieu de fils, *parce qu'il était l'image de tous les fidèles* qui dans, la suite des temps, devaient être les disciples du Sauveur.

« C'est pourquoi, lorsque le Fils de Dieu a dit cette parole à la Vierge: (Femme, voici votre fils); il lui a marqué que tous ses enfants et ses disciples bien-aimés, dont saint Jean était une excellente image, seraient véritablement ses enfants, et qu'elle serait encore leur mère, comme elle avait été la sienne » (2).

(1) *Instruct. chrét. sur les Mystères de N. S. J.-C.*... Instr. pour le vendredi saint, 3^e parole, t. II, pp. 183, 184. Cf. 6^e instruct. pour laativité de la S. Vierge, t. V, pp. 398, 399. (Paris, Pralard, 1673).

(2) *Id. ibid.*, 7^e instr. pour l'Assompt., t. V, p. 191, suiv.

Nicole, un docteur encore plus connu de Port-Royal, exprime plus d'une fois des idées semblables. « Jésus-Christ, dit-il en traitant de la Passion, donne saint Jean à Marie, et *en la personne de saint Jean* il lui donne toute l'Église, et il l'en établit la mère: couvrant ainsi sous un devoir d'une piété commune la gloire éminente de la sainte Vierge, qui est d'être la mère de tout le corps des élus » (1).

Qu'est-il besoin, après des témoignages si formels et puisés à pareille source, de faire appel à des maîtres de la doctrine spirituelle, tels que les Pères Alvarez de Paz, Dupont, Jean d'Avila, Thaulère, Abelly, Segneri, Spinelli, Thomas de Jésus, sans parler des Faber, des Nouet, des Muzzarelli, des Scribani, des Boudon, des Gibieuf, des Gay, des Pavy, qui tous, d'un même cœur et d'une commune voix, attestent la promulgation de la maternité de grâce dans le testament de Notre Seigneur?

Que de noms à enregistrer encore, s'il fallait citer les prédicateurs et les orateurs. Rappelons au moins le plus grand de tous, Bossuet; car il prend manifestement plaisir à revenir sur cette idée, tant il est convaincu de sa vérité, tant il la juge capable de nous attacher au culte filial de Marie. « Dans cette dernière disgrâce, tous ses autres disciples l'ont abandonné; il n'y a que Jean son bien-aimé qui lui reste: tellement que je le *considère aujourd'hui comme un homme qui représente tous les fidèles*; et, partant, nous devons être disposés à nous appliquer tous ce qui regarde sa personne. Je vois, ô mon Sauveur, que vous

(1) Nicole, *Instruct. théol. et morales sur le symbole*, 5^e instruct., c. 2, t. II, p. 313 (Paris, 1740); col. *Continuat. des Essais. J.-C. élevé sur la croix*, § 3, t. XIII, pp. 431, 432.

lui donnez votre mère, et incontinent il en prend possession comme de son bien. *Et ex illa hora accipit eam discipulus in sua.* Entendons ceci, chrétiens. Sans doute, nous avons une bonne part dans ce legs pieux; c'est à nous que le Fils de Dieu donne la bienheureuse Marie, en même temps qu'il la donne à son cher disciple. Voilà ce mystérieux article du testament de mon maître, que j'ai jugé nécessaire de vous réciter pour en faire ensuite le sujet de notre entretien... » (1).

Voulez-vous enfin connaître la pensée des maîtres de la Liturgie, ouvrez les Institutions liturgiques de dom Guéranger. Le savant bénédictin vous parlera comme ont parlé tous ceux que nous avons entendus jusqu'ici (2). Peut-être, au besoin, vous rappellerait-il les hymnes du moyen âge : car, dès cette époque, le testament qui nous a donné Marie pour mère était chanté dans l'Église; témoin la strophe d'une antique *séquence* pour la Compassion de la sainte Vierge : « Il donne sa mère au disciple, et c'est un grand mystère : sous le nom de Jean, tout fidèle est compris » (3).

(1) Bossuet, 2^e serm. pour le vendredi de la sem. de la Passion. Exorde. Voir encore : *Précis d'un sermon pour la Nativ. de la Sainte V.* (éd. Lachat, t. XI, p. 129) ; *ibid.*, p. 97, en note, etc.

(2) Dom Guéranger, *l'Année liturg.*, vendredi de la semaine de la Passion...

(3) Gaude, turba fidelium,
Mentis colens martyrium,
Ejus quae dedit Filium
In mortem pro miseris...

Datur mater discipulo
Cum maximo mysterio;
Joannis sub vocabulo
Quivis venit fidelis.

Gratias tibi, Domina,
Quae mater es facta nostra,
Sub cruce salutifera
Filio cooperans.

Hymni latini mediae aetatis, p. 94, n. 152. Gall. Morel (1868).

Témoin encore ces autres strophes de l'hymne des Matines pour la même fête : « Par le mystère de la croix elle est devenue la mère de tous ceux dont le Fils, par le mérite de sa mort, est devenu le père. — C'est ce que signifie la recommandation par laquelle Dieu commit sa mère au disciple et le disciple à sa mère » (1).

III. — Jusqu'ici, nous nous sommes tenus dans la seconde période, celle qui va du douzième siècle aux temps actuels. Au point de départ nous rencontrons, comme témoins de notre interprétation, plusieurs écrivains connus par d'excellents ouvrages. Il faut y joindre le célèbre abbé Rupert. On a même prétendu qu'il fut le premier auteur à voir dans les paroles de Jésus mourant une promulgation authentique de la maternité spirituelle de Marie. J'ignore s'il ne faudrait pas mettre avant lui l'abbé Gerhohe et le traité de la *Conception de la bienheureuse Vierge*. Quoi qu'il en soit, on peut lui trouver des devanciers, en Orient, du moins.

C'est d'abord, au neuvième siècle, Georges, métropolitain de Nicomédie : car voici dans quels termes il

(1) Congaudentes congaudete,
Adoptionis filii,
Et gementes condolete
Sanctae Dei genitrici.

Nam crucis per mysterium
Cunctis est effecta mater,
Quibus per mortis meritum
Filius factus est pater.

Hoc illa commendatio
Vult quam Deus tunc fecit
Quando Matrem discipulo,
Ipsam Matri commisit.

Fr. Jos. Mone, *Hymni latini medii aevi*, t. II, p. 146, n. 5.

paraphrasait les paroles de Notre Seigneur, en un sermon sur la Vierge au pied de la croix : « Femme, dit Jésus à Marie, *voilà votre fils*. Vous savez, vous surtout qui l'avez éprouvé, quelles émotions produisent semblables recommandations, sorties de lèvres mourantes; comme elles font tressaillir jusqu'aux entrailles, et quelles douleurs elles portent avec elles. Celui qu'on entourait jusqu'ici de son amour, avec lequel il était si doux de vivre, il faut le remplacer par un autre : car il s'en va pour toujours, et c'est presque un inconnu qui lui succède. *Voici votre fils*. Pour moi, je reste, il est vrai, près de vous par ma divinité, vous conservant une sollicitude filiale; mais voici néanmoins que je vous donne mon disciple bien-aimé pour remplir à votre égard tous les devoirs de piété que réclame le titre de mère... Il est à vous cet ami qui a reposé sur ma poitrine; qu'il soit la consolation de votre cœur affligé. Vous tiendrez ma place auprès de lui et de ses compagnons. Car *avec lui et en lui je vous confie mes autres disciples*... Soyez pour eux ce que les mères sont pour leurs enfants, ou plutôt ce que j'étais moi-même, au temps de ma présence sensible. Eux, à leur tour, seront pour vous des enfants soumis. Ils vous rendront l'honneur dû à la Mère de leur Seigneur; à celle par qui je suis venu à eux; à la *médiatrice* qui leur obtiendra toujours un accès facile auprès de moi.

« Après avoir ainsi doucement apostrophé sa mère, Jésus s'adresse au disciple. *Voilà, dit-il, votre mère*. Oh! quel excès d'honneur pour lui! quel héritage plus précieux que toutes les richesses du monde! quelle grâce à ce bienheureux évangéliste d'être appelé désormais le frère de l'auteur de toutes choses, et de

posséder en qualité de fils la Souveraine de toute créature. — Voilà votre mère. Je vous la confie; tenez ma place auprès d'elle... Rendez-lui les devoirs d'un fils, et vénérez en elle la Mère de votre Seigneur et Maître. Par ma divinité, je lui serai toujours présent; qu'elle éprouve toujours de votre part la plus complaisante des sollicitudes... Je la fais mère et maîtresse *non seulement pour vous, mais encore pour tous mes autres disciples*; qu'elle soit votre guide et qu'elle jouisse de l'honneur et de la prérogative de mère. Je vous ai défendu, il est vrai, d'appeler personne ici bas du nom de père (1); et pourtant, c'est ma volonté que vous vénériez comme une mère, et que vous honoriez de ce titre celle qui a été pour moi un tabernacle plus élevé que le ciel.... Voilà, conclut-il, le testament du Seigneur » (2).

(1) Matth., xxiii, 9.

(2) Georg. Nicomed., or. 8, in SS. *Mariam assistentem cruci*. P. G. c., 1476, sq. Ce discours du métropolitain de Nicomédie nous offre toutes les idées contenues dans notre troisième livre sur la présence et les fonctions de la Vierge au Calvaire: son offrande, sa fermeté inébranlable, son martyre, et les fruits de salut qu'elle concourut à produire.

Voici d'abord l'offrande et le consentement donné par la Vierge au sacrifice du Seigneur : « O mon Fils, plût à votre Père que je puisse prendre sur moi tous vos tourments!.. Allez toutefois, remplissez l'ineffable mystère de l'économie du salut; allez, vous qui m'êtes plus cher que tous les biens, et méritez par votre mort la gloire qui vous est réservée » (P. G., c. 1472, 1473). C'est ainsi que Georges fait parler Marie, au commencement de la voie douloureuse. Ecoutez ce qu'il lui met sur les lèvres, le sacrifice une fois consommé. « Il est donc accompli ce mystère prédéfini avant tous les siècles; votre économie de miséricorde a pris fin. De mes yeux je contemple vos inénarrables souffrances... Je tiens et j'embrasse le corps inanimé de l'auteur de la vie; de celui-là même qui m'a conservé à moi-même la vie parmi tant d'angoisses ». (*Ibid.*, 1488).

Reconnaissons maintenant les peintures des douleurs et de la fermeté de Marie que nous ont déjà tracées les Latins. « Marie, sans doute, était inexpugnable et supérieure à toutes les impressions de la nature; cependant et l'incomparable amour qu'elle nourrissait pour son Fils, et la férocité plus qu'impie des persécuteurs insensés de Jésus lui causaient au cœur une intolérable souffrance. Et c'est au crucifiement surtout que sa douleur dépassa toute mesure; tous les coups portés sur la sainte victime se répercutaient avec violence dans ses maternelles entrailles. »

Serait-ce témérité de soupçonner une allusion plus ou moins prochaine à la scène du Calvaire dans les paroles prêtées par saint Jean Damascène aux Apôtres devant la Vierge mourante, et dans la réponse faite par la Vierge elle-même. « Demeurez avec nous, lui disent-ils, vous, notre consolatrice; vous, notre commun refuge. *Ne nous laissez pas orphelins*, nous, exposés à tant de périls pour le nom du très aimable et très miséricordieux Fils dont vous êtes la mère... Vivre avec vous est un bonheur; un bonheur aussi de mourir avec vous. Mais que parlons-nous de mort? Pour vous, mourir c'est vivre et vivre d'une vie plus excellente ». Après la voix des fils, entendons celle de la mère: c'est une prière ardente, qu'elle fait monter vers son Premier-né: « Mon Fils, je remets mon âme entre vos mains... A vous je confie mon corps, et non pas à la terre... Je vous en supplie, consolez de mon départ *mes très chers enfants* que vous avez daigné vous-même appeler vos frères. Tandis que

(*Ibid.*, 1465, 1468). « Non, jamais les tourments des martyrs, avec tous les instruments de torture inventés par l'art des bourreaux, n'auraient pu faire subir à l'âme de la Vierge le supplice qu'elle souffrit des douleurs inexprimables de son Fils et de son Dieu. Jamais cette âme, déchirée de tant de manières par l'angoisse, ne serait demeurée dans son corps, si celui-là même qui souffrait ne l'y eût retenue; si Dieu par sa toute-puissance ne l'avait fortifiée dans cette mortelle épreuve ». (*Ibid.*, 1477).

La péroraison de l'auteur est une apostrophe au Fils, qui montre bien le rôle ministériel de sa mère: « O mon Seigneur, je baise cette croix par laquelle vous avez condamné mon péché... Je baise vos clous, et vos membres percés pour ma délivrance... Je baise les mains de votre mère: car elle *seule vous a prêté son ministère dans votre œuvre de salut*. C'est elle qui jadis vous donna la naissance, et c'est elle encore aujourd'hui qui préside à votre sépulture. Elle *seule recueille votre sang*, et couvre d'un linceul votre corps immaculé. De tout mon cœur je lui rends la gloire qu'elle mérite pour avoir été *seule* votre compagne dans votre salutaire Passion, la messagère de cette immense grâce et de l'immortalité, la médiatrice de votre divine glorification. » (*Ibid.*, 1489). Ainsi parlait de Marie cet ancien évêque. Qui s'étonnerait après cela de le voir affirmer de Marie qu'elle fut proclamée notre mère au pied de la croix?

j'étends sur eux mes mains bénissantes, comblez-les vous-même de nouvelles bénédictions » (1). Quels sont les fils que Jésus-Christ a nommés ses frères? Tous ses fidèles; et par conséquent c'est eux tous que Marie, dans la personne des Apôtres, nomme *ses très chers enfants*.

Si de saint Jean Damascène, c'est-à-dire de la première moitié du huitième siècle, nous remontons jusqu'à la fin du troisième, nous pourrions recueillir un témoignage encore plus formel dans les écrits d'Origène. « Personne, dit le célèbre interprète, ne peut avoir l'intelligence de l'Évangile laissé à l'Église par saint Jean, s'il n'a pas reposé comme lui sur la poitrine de Jésus, et *reçu Marie pour mère*. Puisqu'il doit être comme un autre Jean, il faut aussi qu'il soit, comme Jean, proclamé Jésus par Jésus. Pour quiconque juge de Marie suivant la vérité, elle n'a pas eu d'autre fils que Jésus. Donc lorsque Jésus dit à Marie: Voilà votre fils; et non pas: Celui-ci est *aussi* votre fils, c'est comme s'il lui disait: Voilà le Jésus dont vous êtes la mère: car quiconque est du nombre des parfaits, ne vit pas par lui-même, mais en lui vit le Christ. Or, parce que le Christ vit en lui, il est dit de lui à Marie: Voilà le Christ votre Fils » (2).

(1) S. Joan. Damasc., hom. 2 in *Dormit. B. V. Deip.*, n. 8, 10. P. G. xcvi, 733, sq.

(2) Origen., *Praefatio in Evang. Joan.* P. G. xiv, 31.

Voici la liste plus complète des témoins chez qui j'ai trouvé de visu l'attestation de la promulgation de la maternité spirituelle, faite par Notre Seigneur au Calvaire.

1) *Souverains Pontifes*: Léon XIII, Benoît XIV, Pie VIII et Grégoire XVI. Voir les pièces citées dans le texte.

2) *Interprètes des SS. Ecritures*: Fr. Tolet, Comment. in Joan., xix, 27; *Cornelius a Lapide*, in Joan., xix; *Alph. Salmeron*, Comment. in historiam evang., Tr. 41, opp., t. X, 347; *Ant. Escobar et Mendoza*, Comment. in N. Testam., Joan., xix, 26, sq.; *Noel Alexandre*, Expositio S. Evang. secundum Joan., c. xix, 26, sq.; *Barradas Lusitan.*,

Entendons-le bien. Origène, dans ce passage, ne parle pas autrement de Jean que des autres fidèles du Christ; ce qu'il dit il l'applique à ces derniers comme à

in Joan., Tract., 41; *Petr. a S. Maria* O. B. M. de Mercede, in Apocal., xii; *Denis le Chartreux*, in Evang. Joan. Enarratio, a. 46; *Bernardin de Picquigny*, sur S. Jean xix, 26; *Sylveira*, in Evangel. c. 7, q. 14; *Ruperti Tuitens.*, Comment. in Joan., l. xiii (P. L. clxix, 789, sq.); *Pacciuchelli*, O. P., in psalm. 86, Exercit. 22; *Georg. Major*, in Evang. dom. 2 post Epiphan.; *Léon Klofutar*, Comment. in Evang. S. Joan., ad xix, 27 (Viennae, 1862); *J. F. Allioli*, Die heilige Schrift, t. III, p. 358 (München, 1851); Origène, l. c.

3) *Ecrivains de la Vie de Notre Seigneur*: *P. de Ligny*, Vie de N. S., 2^e partie, c. 68; *Mastai-Ferretti*, les Evangélistes-unis..., t. II, l. xix, § 16 (Paris, 1866); *P. Ribadeneira*, la Vie de N. S. J.-C. (Casterman, 1862), p. 99; *Ludolphe de Saxe ou le Chartreux*, Vita J. C., n. p., c. 63, n. 35; *P. Hieronym. Natal.*, Adnot. et medit. in Evangelia, p. 343 (Antwerpiac, 1694); *P. de la Palma*, Histoire de la sacrée Passion, c. 38; *P. Finetti*, Conférences sur l'histoire évangélique, t. II, 57^e confér.

4) *Les Saints*: *S. Antonin*, *S. Thomas de Villeneuve*, *S. François de Sales*, *S. Alphonse de Liguori*, *S. Laurent Justinien*, *S. Bernardin de Sienne* et *S. Jean Damascène*, aux endroits indiqués dans le texte. Ajoutez *S. Léonard de Port-Maurice*, la Via del Paradiso, et le B. Albert-le-Grand *super Missus est*, q. 29, § 3.

5) *Les auteurs d'ouvrages spéciaux sur la Sainte Vierge*: le *P. Alph. Muzarelli*, l'Anno Mariano (7 avril), t. I, p. 233; *P. Auriemma*, De l'imitation de la très Sainte Vierge (trad. du P. de Courbeville) c. 6, § 3; *Laurent Chrysozone*, Mundus marianus, Discurs. 22, n. 147, t. II, p. 706; *Christ. Vega*, Theologia mariana, Palaestra, 24, certam. 8; *Alph. Capeceaturo*, La Mère de Dieu, 2^e P., § 10, p. 84 (trad. de mad. Craven); *L. A.-A. Pavie*, évêque d'Alger, du culte de la très S. Vierge, c. 3, pp. 52-53; *Alonzo Esquerro*, Pasos de la Virgen SS. Maria, Madre de Dios, paso 15, c. 9, p. 164 (Alcala, 1620); *F. P. C. Gêléstin de Paris*, jour de Triomphe de Marie, Vierge et Mère de Jésus, journée 23^e (P. Crespet, Paris, 1588), p. 341; *P. Guil. Gibieuf*, De la Vie et des grandeurs de la très S. V. M., Mère de Dieu, c. 14, § 6 (Paris, 1637) p. 554 et suivantes; *F. Domin. Gleich.*, Annus marianus, sive medit. de B. V. Dei Genitrice, P. 1, dies 37, § 2, p. 693; *P. Aug. Largent* de l'Orat., Méditations sur la très Sainte Vierge pour le mois de mai, méd. 24, p. 255; *P. Paul Segneri*, Véritable dévotion à Marie, c. 6, § 2 (Tournai, 1846), pp. 120 et suiv.; *P. Jean Ant. Velasquez*, Maria advocata nostra, Prooem. adnot. 1^a, n. 9 (Matriti, 1668), p. 7; *P. Honorat Nicquet*, le serviteur de la Vierge, l. 1, c. 5 (Rouen, 1677); *L. Abelly*, évêque de Rodez, Les sentiments des SS. PP. touchant les excellences... de la Mère de Dieu. Eclaircissement, 2^e difficulté, pp. 167, 168; *H.-M. Boudon*, Avis catholique touchant la véritable dévotion de la B. V. M., sect. iv, § 5, p. 121, suiv.; *W. Faber*, le Pied de la croix, c. 6, 5^e douleur, p. 303 (Paris, 1891); *P. Fr. Bonneau*, Stella mystica a P. Fr. Banaldo, S. J. gallice conscripta et nunc recensita P. Ant. Dulcken carthus. latine conversa, p. 176, sqq.; *P. P.-Ant. Spinelli*, Maria Deipara thronus Dei, c. 34, n. 18; col. c. 28, n. 11; c. 11, n. 6, etc.; *P. Ant. Boissieu*, le Chrétien prédestiné par la dévotion à Marie (Lyon,

lui. Jésus-Christ signale le disciple à Marie comme son Fils, parce que le Christ vivant en lui, et lui vivant dans le Christ, il est lui-même le Christ. Donc,

1686); *Abrégé de la Vie de la S. Vierge*, pp. 889, 890; *Mgr. Ch. Gay*, Entretiens sur les mystères du Saint Rosaire. Le crucifiement, § 6, t. II, p. 129, suiv.; Anno di Maria, cioè meditazioni per tutto l'anno.. P. II, 16 sett. 1^a p., t. III, p. 366; *P. Fr. Coster*, In hymnum Ave, maris stella, ad vers. Monstra te esse matrem (Antwerpiac, 1589), pp. 68-69; *P. Justin de Michow*, Discursus praedicabiles super Litan. Lauret. disc. 120, § 3 (Lugd., 1660), t. I p. 288, sqq.; *P. Jean Bourgeois* (Borghesius), Societas Jesu matri Dei sacra, c. 32 (Duaci, 1620), p. 442, suiv.; *Joan. Novatus*, de Eminentia Deiparae, t. I, c. 18, q. 25; *P. Jeanjacquot*, Simples considérations sur la coopération de la très Sainte Vierge à l'œuvre de la rédemption, 2^e part., ch. 4 (2^e édit., p. 151); *P. Joach. Ventura*, la Mère de Dieu mère des hommes, p. 1, presque tout entière; *P. Nicolo Ricardi*, Ragionamenti sopra la letanie di Nostra Signora (in Genova, 1626). Ragion. iv, xviii et xxi, t. I, pp. 61, 289, 341; *Pelbart de Themeswar*, Stellarium, l. III, 4 p., a. 1. c. 2 Coronae B. Mariae; *P. Theoph. Raynaud*, Scapulare Marian. illustratum... c. 3. Opp., t. VII, p. 253, sqq.; it., Hagiolog. exotic. in Robert. de Arbrissello, § 43. Opp., t. IX, p. 175, sq.; *P. H.-J. Coleridge*, the Mother of the King, book iv, c. 7, Mary on Calvary; *Vigile Sedlmayer*, Scolastica mariana, p. II, q. 8; a. 9; *Pétitalot*, la Vierge Mère, d'après la theol., c. 18, § 1, t. I, p. 290, suiv.; *P. M. Philpin de R.*, Union de Marie au fidèle et du fidèle à Marie, p. 1, ch. 5, pp. 115-146; *P. Januar. Bucceroni*, Commentarii de B. V. Maria, comment. 17, n. 7; *P. Enric. Legnani*, Delle Grandezze di Maria Santissima, lezz. 24; *Aug. Nicolas*, la Vierge Marie d'après l'Evangile, p. II, c. 19; *Auctor* Tract. de Concept. B. M., n. 33, l. c.

6) *Les théologiens*. Outre Gerhohe, Hugues de S.-Victor, Albert-le-Grand, Vigile Sedlmayer et Pelbart de Themeswar déjà nommés, c'est *Contenson*, Theologia mentis et cordis, l. x, d. 11, c. 1, specul. 1, t. II, p. 138; *P. George, de Rhodes*, Disput. theologiae schol., tract., VIII, disp. un. de Virgine Dei Matre, q. 2, § 2, t. II, p. 195, sq.; *P. Christ. Pesch*, Tr. de Verbo incarn., append. 1, de B. V. Maria, n. 579; *P. H. Hurter*, Theol., t. II, n. 598; *P. Ludov. Billot*, De Verbo incarn., thes. 29, § 2, (ed. altera), p. 346.

7) *Les orateurs et les sermons*: *Bossuet*, l. cit.; *P. Gaudence de Brescia*, Prediche sui dolori di Maria; *P. Carol. Scribani*, Christus patiens, c. 15, de tertio verbo; *Singlin*, l. c.; *Georges de Nicomédie*, l. c.; etc.

8) *Liturgistes et liturgie*: *Dom Guéranger*, l'Année liturg. La Passion et la Semaine Sainte, le Vendredi Saint, p. 561; Vendredi de la sem. de la Passion, p. 190, suiv. (Paris, 1857); *Cantiques du moyen âge*, l. c.

9) *Catéchismes*: *P. Pouget*, Instit. catech., Catéchisme de Montpellier et catéchisme du P. Bougeant, II. cit.; *Gridel*, Explic. du catech., t. II, 12^e soirée, p. 152; *Gaume*, catéch. de persévérance, II^e p., leç. 13, etc., etc.

10) *Les auteurs Ascétiques*: *Joan. Lansperg.*, carth., Alloquiorum l. 1, can. 12, t. I, p. 486 (Colon. Agripp., 1630); *P. Alvarez de Paz*, de Inquisitione pacis sive Orat., l. III, p. 2, c. 3, medit. 20. Opp., t. III,

cela même étant le privilège de tout juste, il s'ensuit, dans la pensée d'Origène, que Jésus-Christ montrant tout juste à sa mère dit de lui comme de Jean : Désormais, en vertu du prix de mon sang, voilà votre Fils. Belle et consolante et très véritable doctrine que nous enseigne, après le grand Apôtre, saint Augustin, son fidèle interprète. Nous sommes moins les enfants de Dieu que le Fils de Dieu, parce que la grâce qui nous fait enfants nous incorpore au Christ, au *Christ total*, suivant la magnifique expression du grand évêque d'Hippone. Donc, parce que, dans l'ordre actuel c'est tout un pour nous d'être enfant de Dieu et enfant de Marie; parce que l'une et l'autre qualité pour être achevée, suppose l'incorporation dans le Christ, Fils du Père et Fils de la Vierge, Marie nous recevant comme siens de par la donation de Jésus, n'a qu'un Fils, quoique ses enfants, à regarder la personnalité naturelle et physique, soient innombrables; et c'est là ce qui ressort du texte d'Origène et ce qui fait de ce texte une confirmation de l'interprétation traditionnelle.

p. 923, sqq. (Mogunt., 1619); P. L. Dupont, Méditat. sur les mystères de la foi, IV^e p., médit. 47, 4^e point; P. Jacq. Nouet, Médit. sur la Passion, 86^e méd., 3^e considérat.; P. Thomas de Jésus, Souffrances de N. S., J.-C. (trad. par le P. Alleaume), 47^e souff.; P. Girardeau, l'Évangile médité, l. c.; Jean Taulère, Exercices sur la vie et la passion de N. S., ch. 44; Ven. Jean d'Avila, Tratado 9, de la fiesta de las Nieves. Obras, t. VII, p. 265 (En Madrid, 1760); P. d'Outreman, le Pédagogue chrétien, p. 1, ch. 4, sect. 4, t. II, p. 68, suiv.; Nicole, l. c., etc., etc.

CHAPITRE II

Retour sur les témoignages attestant la proclamation de la maternité de Marie, faite par le Sauveur au Calvaire. — Comment ils ont une force probante; — et comment la considération du texte évangélique confirme ce que nous ont dit les témoignages.

I. — Il s'agit maintenant de faire un retour sur les témoignages contenus dans les pages qui précèdent, pour en montrer la force probante, ou, ce qui revient au même dessein, pour résoudre les difficultés qui tendraient à l'atténuer.

Je remarque, en premier lieu, que nulle part dans ces textes on ne voit les auteurs exprimer un doute sérieux sur la vérité de l'interprétation qu'ils donnent aux paroles du Sauveur : Voilà votre fils; voilà votre mère. Ceux qui sont postérieurs en date peuvent s'appuyer sur leurs devanciers et même sur les Pères; beaucoup cherchent dans les expressions mêmes, employées par l'Évangile, la confirmation du sens qu'ils prêtent au testament de Notre Seigneur, comme nous le ferons bientôt nous-mêmes; mais encore un coup, nulle trace d'hésitation ni d'incertitude. Chez un grand nombre même la promulgation de la maternité spirituelle de la Vierge n'est pas moins nettement affirmée que la maternité elle-même, puisqu'ils appuient celle-ci sur celle-là.

J'ajoute aussi : pas d'allusion à des sentiments opposés au leur; et ce n'est pas merveille : car il faut